

## ASSEMBLEE DE QUARTIER EST

09 avril 2019

### COMPTE RENDU



30 participants – Maison des associations

#### Introduction

Myrienne COCHE, 1<sup>ère</sup> Adjointe au Maire, après avoir excusé Madame la Maire, rappelle les objectifs des assemblées de quartier. Ces réunions publiques sont non seulement des temps d'information et d'échanges mais aussi un lieu d'expression et de débats.

#### I. Temps d'échanges libres

Le temps d'échanges libres, instauré dès le début de la réunion, est l'occasion pour les habitants de mettre à l'ordre du jour les sujets qu'ils souhaitent.

Par table, les participants ont échangé sur les sujets qui les intéressent ou les préoccupent sur leur quartier et sur la ville avant de partager leurs questions avec l'ensemble de la salle.

Le tableau ci-après synthétise ces échanges.

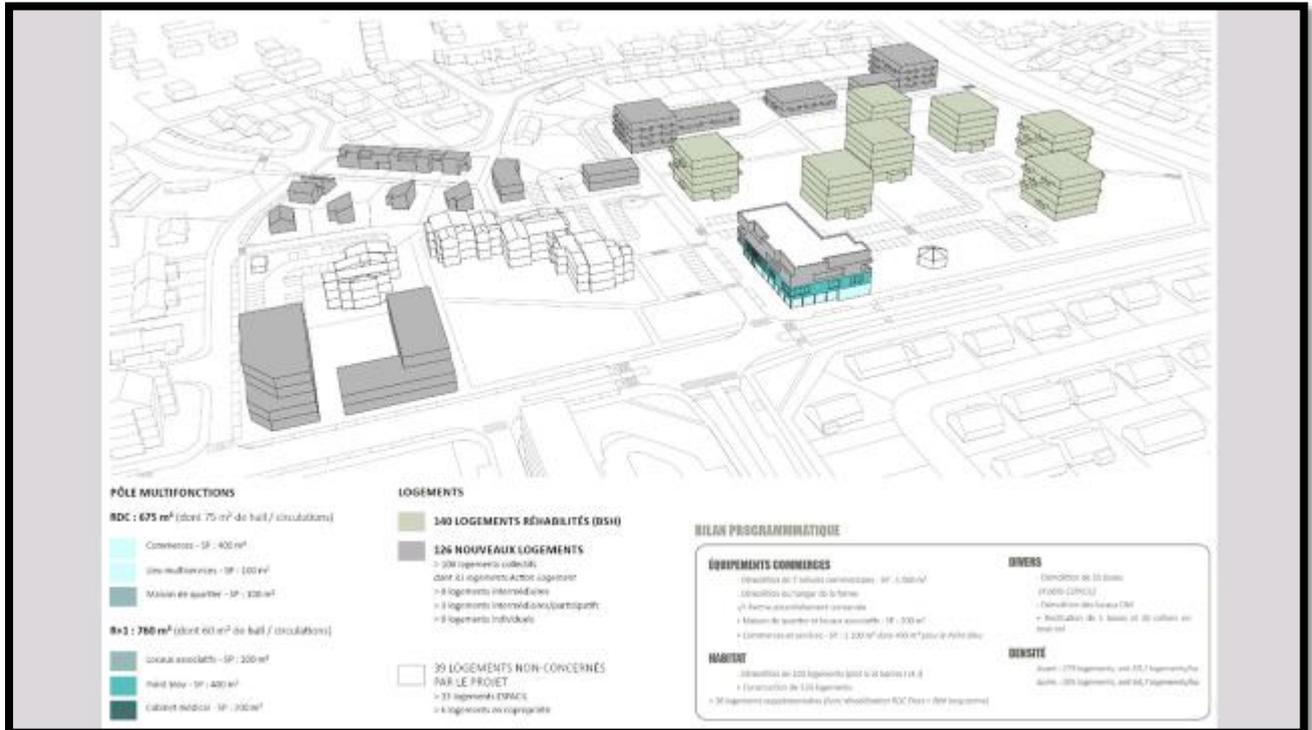
Questions des participants	Réponses des élus
<p>Lignes de bus :</p> <p>La ligne 31 est insuffisante pour les arrêts de bus destinés aux scolaires. Les lignes ont été modifiées et ne permettent plus aux collégiens notamment de pouvoir circuler à des horaires convenables (soit trop tôt soit trop tard par rapport aux horaires des cours)</p> <p>Le temps de trajet de leur domicile au collège est devenu trop long (45minutes actuellement pour 10 minutes) et du coup ne permet plus d'avoir une pause méridienne à la maison.</p> <p>Aberration que la ligne 31 ne desserve plus le collège Jean Lurçat.</p> <p>L'arrêt de bus du Bol d'air est à revoir car il a été supprimé et cela devient dangereux pour les enfants de devoir circuler sur un trottoir non entretenu jusqu'au prochain arrêt de bus.</p>	<p>Une rencontre a déjà été faite en mars. ET contrairement à ce qui a été annoncé par erreur en réunion, d'autres réunions ne sont pas prévues à ce stade.</p> <p>Toutes les remarques sont néanmoins notées et seront remontées à la CTRL et son délégué.</p> <p>Chacun peut également se rapprocher de Lorient Agglomération et de la CTRL pour toute doléance.</p>

<p>Qu'est ce qui a motivé le choix de la RATP plutôt que celui de KEOLIS ?</p>	<p>Différentes raisons jugées par la commission de la commande publique. Les délibérations sont en ligne sur le site de Lorient Agglomération.</p>
<p>Des conteneurs à poubelles sont souvent dégradés dans le quartier</p>	<p>Les conteneurs seront à changer et le transformateur EDF pourrait être repeint afin d'égayer le paysage du quartier.</p>
<p>Quartier des jardins du Blavet : Un espace en herbe et un terrain de foot sont très mal entretenus, c'est impraticable par les enfants. Les animaux y font leurs besoins ce qui rend le lieu très sale et dégradé. Les habitants ont le sentiment d'être délaissés.</p>	<p>La Ville va mettre en place des actions de sensibilisation à la propreté urbaine. Une participation au budget participatif pour un projet de réaménagement des lieux peut être faite.</p>
<p>Le nouvel aménagement du carrefour entre la rue Jules Guesde et l'avenue Mitterrand est jugé très positif, les habitants sont ravis. Le retrait des barrières « refuges » au milieu du passage piétons ne pose pas de problème. Il manque juste la signalisation au sol aux alentours du carrefour.</p>	<p>Les derniers traçages sont prévus rapidement.</p>
<p>Organiser un ramassage de déchets verts pour les personnes qui ne peuvent pas se déplacer jusqu'à la déchetterie de Caudan. De plus, les horaires de la déchetterie de Lorient Agglomération sont de plus en plus restrictifs.</p>	<p>Le sujet du ramassage des déchets verts est très souvent abordé, notamment lors de l'assemblée de quartier Ouest du 11/04/19 (compte rendu accessible sur le site Internet de la Ville). Si les déchets sont trop importants dans la poubelle verte individuelle, ils ne seront pas ramassés. Une récolte de plus gros volume de déchets verts peut être organisée avec Lorient Agglomération, avec un coût pour l'utilisateur. Des entreprises ou associations de services aux personnes peuvent également assurer cette prestation.</p>
<p>Les feux de jardins sont-ils réellement interdits ?</p>	<p>En effet, les feux de jardins sont interdits en ville. Un rappel à la loi peut être envisagé pour les habitants ne respectant pas cette règle.</p>
<p>Serait-il possible de créer des espaces agricoles ou d'aménager des terrains de biodiversité avec des lapins, des poules, et autres pour découvrir la nature à Kerfréhour ou en face de Raoulas ? Les espaces agricoles partagés ?</p>	<p>Un hectare maraîcher bio est envisagé vers le Bol d'air. Les aménagements naturels et espaces verts de la rénovation urbaine de Kerfréhour sont encore à l'étude. Une concertation sera faite avec les habitants et les différents partenaires du quartier. La Ville souhaite la pérennisation des jardins partagés des quartiers prioritaires et elle accompagne les jardins partagés. Si les habitants souhaitent créer un jardin, cela est possible en suivant la charte des jardins partagés.</p>
<p>Que peut-on faire pour la récupération des déjections canines et humaines ? Serait-il possible de remplacer les toilettes publiques par des toilettes sèches ?</p>	<p>Toilettes publiques sèches → voir ce qui est fait à Saint-Niau.</p>

## II. La rénovation urbaine du quartier de Kerfréhour-La Châtaigneraie

Myriamne COCHE, 1<sup>ère</sup> Adjointe au Maire chargée de l'Aménagement du Territoire, de la Rénovation urbaine, de l'Habitat et du Logement présente le sujet du quartier.

### Ambition 1/ L'habitat – logements de qualité et mixité sociale



### Ambition 2/ Les activités – une nouvelle centralité pour le quartier



### Ambition 3/ Le cadre de vie – L’extension du concept de jardins partagés



### Le calendrier prévisionnel

- Bâtiment G :
  - Depuis janvier 2019 : relogement des habitants
  - Début 2020 : démolition
- Pôle unique :
  - 2019-2020 : montage du projet
  - 2020-2021 : études techniques, permis, consultations...
  - 2021-2022 : travaux
  - 2023 : ouverture
- Bâtiment I et J :
  - 2019-2021 : relogement des habitants
  - 2021-2022 : démolitions
- Réhabilitation des autres logements BSH : 2021 - 2023
- Aménagements extérieurs : 2022 - 2024

Questions des participants	Réponses des élus
Que devient l'espace vert devant la ferme de Kerfréhour ? Combien de logements seront reconstruits à cet endroit ?	Dans le cadre de la redistribution des fonciers, cet espace a vocation à accueillir des maisons individuelles (9) peut-être un habitat participatif (3) et des logements intermédiaires (8).
ESPACIL a-t-il envisagé un nouvel emplacement pour les garages qui seront rasés ?	Cela n'est pas défini pour le moment, Espacil et la Ville réfléchissent à ce sujet.
Est-ce que les parkings rue Auguste Renoir seront maintenus ?	Oui
Qui s'occupe de la location des locaux commerciaux ?	Ce sera un promoteur immobilier, en cours de sélection.
La résidence « Le Coutaller » (copropriété privée) va-t-elle bénéficier de travaux dans le cadre de la rénovation urbaine ?	Une étude a bien été menée sur cet immeuble, en dehors du périmètre de la rénovation urbaine, mais le besoin de réhabilitation n'a pas été jugé prioritaire à l'échelle de l'agglomération. Des aides restent possibles à travers l'Agence Nationale de l'habitat (ANAH).
Les loyers des logements réhabilités va-t-il augmenter ?	Les augmentations de loyer sont très encadrées par l'Etat ans le cadre des rénovations urbaines et peuvent être compensées par une baisse des charges (meilleure isolation par exemple). Elles seront donc très limitées et le bailleur social s'y est engagé.
Si des habitants devant déménager veulent revenir après la rénovation, est-ce possible ?	Oui, selon un accord prévu en amont.
Quel sera le système de chauffage des nouveaux logements de Kerfréhour ?	Rien n'est encore définitif en la matière.
Avez-vous prévus des récupérateurs d'eau à Kerfréhour ?	Les récupérateurs d'eau sont obligatoires sur les nouvelles constructions. Et certains sont déjà utilisés par l'association <i>La clé des champs</i> qui gère les jardins partagés.
Pourquoi les balcons seront prévus au Sud uniquement ?	L'emplacement précis des balcons reste à définir. L'objectif est de casser la monotonie architecturale des immeubles. Les balcons seront installés en fonction des lieux de vie (dans les salons, pas dans les chambres) et ne seront pas au Nord pour des questions d'usage et thermiques.
A quand une réunion pour montrer le modèle de quartier définitif ? Y aura-il une réunion d'informations, de présentation des travaux à l'intérieur des logements ?	Le projet présenté est le plus précis à ce stade ; Les renseignements peuvent être communiqués à la Maison du projet (RDC du Bâtiment H, logement 1). Des présentations plus précises sur les travaux seront faites aux locataires lorsque les éléments seront connus.